

Novembre 2017

Quelques rappels pour le bon fonctionnement de l'école

Le vendredi en après-midi et l'A.P.C. : tous les enfants d'élémentaire qui sont repris avant l'heure d'APC par leurs parents doivent quitter l'école entre 14h50 et 15h00. Passée cette heure, il n'est possible de venir chercher les élèves qu'à partir de 16h00. **Il s'agit, comme dit lors des réunions de parents, d'organiser une véritable heure d'A.P.C. pour ceux qui restent.**

Vêtements oubliés : De nombreux vêtements (sweat-shirts, gilets, pulls, manteaux) non marqués sont amassés sous le préau fermé depuis le début de l'année. Très peu ont été réclamés...

Enfants malades à l'école : Rappel du règlement d'école adopté en début d'année scolaire :

Santé des élèves : Pour tout enfant malade à l'école, les parents sont prévenus et dans la mesure du possible, l'enfant est remis à sa famille. Si l'enfant souffre d'une maladie contagieuse, il est nécessaire de prévenir l'école. Certaines maladies contagieuses peuvent entraîner l'éviction scolaire, d'autres pas.

Pour autant, dans un souci de limiter les désagréments pour les autres enfants, il est impératif de garder l'enfant éloigné de la collectivité pendant la phase critique.

Prise de médicaments : dans le cas spécifique d'une maladie reconnue nécessitant soins et aménagement particulier, le projet d'accueil individualisé (PAI) permet de fixer les conditions d'accueil des enfants et l'administration des soins. En dehors de ce cadre, la prise de médicaments est strictement interdite à l'école.

Photos scolaires

Les photos scolaires ont été distribuées la semaine dernière.

- * La pochette complète est vendue au prix inchangé depuis 5 ans de 15 euros.
- * Désormais l'achat se fait de préférence par le site internet **<https://www.laboscolaire-enligne.com/>**
- * Recommandes possibles sur le site lui-même



Si règlement par chèque ou espèces, tout remettre en classe ou passer au secrétariat AVEC LES IDENTIFIANTS

Toute pochette non achetée est à renvoyer à l'école. Merci.

Début des sessions de natation

× Du jeudi 23 novembre au jeudi 25 janvier : les CE1 se rendront 8 fois à la piscine.



Rappel : Nous avons toujours besoin de parents pour aider les enfants à se changer **MAIS aussi des parents capables d'accompagner les enfants et de participer à l'encadrement sur le bord de la piscine.**

Pour cela, un agrément est indispensable.

Il suffit de passer un test à la piscine qui valide votre aptitude à nager 25 mètres, à récupérer un objet au fond de l'eau... Cela est possible à chaque début de session, il suffit d'en informer l'enseignante. Les maîtres-nageurs feront passer le test.

Quand vous avez passé le test une fois, il est valable pendant toute la scolarité de votre enfant.

Le bonnet de bain est obligatoire, y compris pour les adultes qui vont dans l'eau. Désormais, on ne prête plus de bonnet à la piscine.

Collecte pour la Guinée

Juste avant les vacances de la Toussaint, tous les élèves de primaires ont été sensibilisés aux besoins existant dans les écoles de Guinée. Au niveau de l'école, nous avons collecté tous les livres et manuels scolaires qui ne nous servaient plus pour les acheminer via un container vers la Guinée par l'intermédiaire de Mme DIALLO, maman de Boubacar, élève de CM1. Nous sommes certains de la destination de ce matériel pédagogique et nous vous communiquerons un retour de cette action.

Aussi, dans le cadre de l'Avent par **un simple stage envers les écoliers de la Guinée**, nous proposons à chaque élève de rapporter dans sa classe des fournitures scolaires (crayons, cahiers) d'une valeur d'environ 1 à 2 € dès la semaine prochaine.

En vous remerciant de ce geste de solidarité.

L'Avent

Nous entrerons dans l'**Avent le dimanche 3 décembre**. Toutes les classes vont évoquer cette attente de Noël et s'y préparer.

Il y aura également quelques évènements plus marquants :

Lundi 18 décembre : Célébration de l'Avent pour les maternelles qui **seront rassemblées à 9h15 dans la salle de motricité**. Les familles sont cordialement invitées.

Vendredi 22 décembre : Célébration de Noël. Les élémentaires **se rendront à l'église pour 9h15**. Les parents sont, là aussi, invités à se joindre à nous.

Vendredi 22 décembre : Fête de Noël dans les classes et goûter de Noël pour tous les élèves, offert par l'A.P.E.L. **Exceptionnellement, tous les élèves du CP au CM2 seront retenus pour l'après-midi, jusque 16h00.**

Les élèves de PS et MS iront à l'église pour découvrir la crèche et rencontreront le Père Christophe.

Un temps de présentation du temps de l'Avent par le Père Christophe sera proposé aux **élèves des classes de GS et CP.**



Du côté de l'A.P.E.L.



Les commandes de chocolats de Noël sont terminées.

La livraison est – à ce jour - prévue à la sortie de l'école, dans le grand hall côté maternelles, le **vendredi 15 décembre**, à partir de 14h45 et jusque 19h00.

Les commandes de sapins de Noël sont aussi terminées.

La livraison est – à ce jour - prévue à la sortie de l'école, dans le grand hall côté maternelles, le **vendredi 8 décembre**, à partir de 14h45 et jusque 19h00.



Journaux et autres papiers récupérés :

Ne jetez pas vos vieux journaux, magazines, publicités, catalogues...

Il est toujours possible de les déposer dans la poubelle jaune située au niveau du hall des classes maternelles, côté cour.

Les conseils de cycle

La fin de la première période d'évaluation interviendra le mardi 23 janvier. Les premiers conseils de cycle (à mi- période) sont programmés.

Le conseil de cycle 1 a eu lieu le mardi 7 novembre.

Le conseil de cycle 2 (CP- CE1-CE2 -ULIS) adviendra les vendredis 17 et 24 novembre

Le conseil de cycle 3 (CM1-CM2-ULIS) se tiendra le mardi 28 novembre.

Quelques dates à retenir pour cette période

▪ Conférence APEL	- Jeudi 30 novembre à l'amphi de La Mennais
▪ Journée des communautés éducatives	- Vendredi 1 ^{er} décembre : pas de classe
▪ Vacances de Noël :	- du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier

D'autres dates à prévoir pour les périodes suivantes

- Mardi 9 janvier : présentation du collège Sacré Coeur aux parents de CM2
- Mercredi 30 janvier : Petits chanteurs à la croix de bois
- Dimanche 4 février : fête de l'école
- Vendredi 16 mars : Portes ouvertes de l'école
- Samedi 30 juin : kermesse de l'école



Je vous remercie de l'attention que vous porterez à toutes ces informations.
Salutations dévouées.

Yves-Marie ROBERT, Chef d'Etablissement.

Les Associations des Parents d'Elèves des écoles
St-Louis et St-Joseph/St-Jean de Villenard de Ploërmel organisent une soirée-conférence
sur la thématique de la communication « Parents – Enfants »

« Parler à nos enfants pour qu'ils nous écoutent, les écouter pour qu'ils nous parlent »

Jeudi 30 novembre 2017 à 20h00,

Amphithéâtre du Lycée La Mennais à Ploërmel

Conférence ouverte à tous, parlez-en autour de vous !!

Venez nombreux - Entrée gratuite



CONFÉRENCE
à Ploërmel

jeudi 30 novembre

PARLER
pour que les
enfants
ÉCOUTENT...

ÉCOUTER
pour que les
enfants
PARLENT !

Lycée La Mennais

20h00

Angéline BRIAND
Formatrice en communication
Bienveillante, certifiée
Faber&Mazlish
et accompagnante parentale

apel

Organisée par les Apel des écoles St Louis et St Joseph/St Jean de Ploërmel